



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise Dolto

---- Charte du bénévole de l'association Lire à Plobannalec-Lesconil ----

Rejoindre l'équipe des bénévoles de l'association allie plaisir et engagement. Cette activité est basée sur le volontariat.

Pour s'épanouir dans cette activité, le bénévole peut trouver de nombreuses motivations :

- Plaisir du partage de la lecture
- Plaisir de rencontrer d'autres personnes
- Plaisir de s'intégrer à une équipe
- Plaisir de se rendre utile, de conseiller, d'aider
- Plaisir de découvrir et de se former à une activité

Ces motivations vont dans le sens des missions de l'association dans le cadre de la convention passée entre l'association et la commune de Plobannalec-Lesconil :

- Permettre l'accès à la connaissance et à l'apprentissage de tous
- La promotion de la lecture publique
- L'accès à la lecture pour tous
- La mission de service public

Tout bénévole accueilli et intégré dans l'association se voit remettre la présente charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre le bénévole l'association et la médiathèque.

L'association s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière
- Fournir une information claire sur les objectifs et le fonctionnement de l'association et de la médiathèque (règlement ...)
- Fournir les moyens pour se former à l'activité de bénévole en médiathèque
- Confier au bénévole une activité en lien avec ses compétences et sa disponibilité
- Lui permettre de s'insérer et de s'épanouir au sein de l'équipe
- Susciter des rencontres entre les bénévoles
- Garantir la couverture d'une assurance

Le bénévole s'engage à :

- Etre acteur du service public et en respecter les valeurs (discretion, réserve, moralité, probité, neutralité)
- Accepter les principes et missions de l'association et se conformer à ses objectifs
- Se sentir responsable et solidaire de la vie de l'association
- Assurer avec sérieux ses engagements au sein de la médiathèque
- Prévenir un responsable de l'association en cas d'indisponibilité à assurer ses engagements momentanément ou définitivement
- Être à l'écoute et accueillant envers tous les publics
- Observer, par respect des personnes, les règles de la confidentialité

A	Nom et prénom du bénévole	Signature du président de
Le		l'association

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Fait en 2 exemplaires